

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 14 avril 2025 à 19h 30 devant public à la salle du Centre Communautaire située au 3027, rue Principale à Saint-Léandre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Joël Lévesque Conseiller # 1
Madame Nicole Lacroix, Conseillère # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

(4) personnes du public assistent à la séance ordinaire

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.
Le maire confirme les présences et le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2504-01

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 mars 2025
4. Adoption des comptes à payer de mars 2025
5. Résolution pour le Fonds de Visibilité Northland 2025
6. Résolution pour entente sécurité incendie
 - a) Entente avec la Ville de Matane, section Intervention
 - b) Entente avec MRC pour section Prévention
 - c) Résolution en lien avec le schéma de protection des risques MRC



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

7. Demande de soumissions pour achat d'une camionnette
8. Résolution pour la demande aide financière Voisins Solidaires 2025
9. Demande pour une balise de géo cache pour St-Léandre
10. Livraison des composteurs domestiques
11. Demande Fête au village 20 juillet 2025 CDL
 - a) Demande aide financière
 - b) Demande de permis alcool
 - c) Demande de permis pour la parade au MTQ
 - d) Demande de chaises
12. Période des questions
13. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Adoption du procès-verbal de mars 2025

3.1 Séance ordinaire : 10 mars 2025 à 19h30

Résolution 2504-02

Il est proposé par Madame Julie Michaud d'adopter le procès-verbal du 10 mars 2025 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

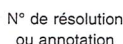
4- Adoption des comptes à payer de mars 2025

RÉSOLUTION 2504-03

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque d'adopter les comptes à payer pour le mois de mars 2025 pour un total des comptes incompressibles de 47 815.83\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 81.13\$, les salaires nets des employés de 12 257.22\$, les remboursements des prêts de 7 023.45\$, le remboursement des DAS de février au montant de 12 066.47\$, un montant de 1 186.25\$ soit le paiement des services publics, le remboursement de la carte Visa de mars au montant de 211.74\$, les salaires et allocations au montant de 2 025.08\$ du Conseil du mois, les frais d'installation des lampadaires par Hydro-Québec pour un montant de 4 794.46\$, le remboursement des intérêts pour un montant de 1 726.08 \$, les frais d'immatriculation de 6 443.95\$ et un montant de 41 983.23\$ des comptes compressibles. Le montant total des comptes à payer est de 89 799.06 \$ pour le mois de mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. Résolution pour le Fonds de visibilité Northland 2025



Madame Joyce Truchon se retire de la table du conseil le temps de cette résolution afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêt.

Il est proposé par Madame Nicole Lacroix d'adopter les recommandations du comité de sélection des projets composé de Mesdames Marie-Ève Landry, July-Ann Bouffard, Lisa-Ann Jungemann et Messieurs Marc-André Bérubé, maire suppléant et André Marcil suivante soient :

Adoptée à la majorité des conseillers présents

Madame Joyce Truchon reprends sa place à la table du conseil après l'adoption de cette résolution

a) Entente avec la Ville de Matane, section Intervention

Il est proposé par Madame Julie Michaud de mandater comme signataire et pour corriger l'entente de fourniture de service en matière de protection incendie pour les interventions entre la Ville de Matane et la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, messieurs Steve Castonguay, maire et André Marcil, directeur général.

Les corrections doivent tenir compte du courriel reçue en novembre 2024, de la direction général de la Ville de Matane et absente de l'entente proposée :

Dans le contexte de la proposition reçue en novembre 2024, il faut savoir que le coût du service incendie de la Ville de Matane était de 1 033 506\$ (réel) en 2021 et que le budget pour 2025 s'élève désormais à 1 823 505\$, ce qui représente une hausse de 76,4%. Cette augmentation s'explique notamment par les éléments suivants :

- 3732



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

- Mise en place d'une garde externe afin d'assurer un taux de réponse adéquat et ultimement disposer de la force de frappe nécessaire;
- Mise en place d'une garde interne afin de diminuer l'appel aux temps partiels et diminuer le nombre de pompiers requis pour l'atteinte de la force de frappe (il est important de noter que cet élément a eu un impact positif sur les factures à l'acte transmises par la Ville puisque moins de pompiers étaient mobilisés et que nous n'avons pas à payer une durée minimale de 3h dans la plupart des cas);
- Modification de la structure organisationnelle (plus de temps plein);
- Remplacement des radios de combat incendie et de plusieurs habits de combat.

En conséquence de ce qui précède, la municipalité souhaite retenir les services de la Ville pour le volet intervention incendie en 2025, le coût est de 69 510\$.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

b) Entente avec MRC pour section Prévention

RÉSOLUTION 2504-06

Il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé de mandater comme signataire et pour corriger au besoin l'entente de fourniture de service en matière de protection incendie pour la section Prévention incendie entre la MRC de la Matanie et la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, messieurs Steve Castonguay, maire et André Marcil, directeur général

Adoptée à la majorité des conseillers présents

c) Résolution en lien avec le schéma de protection des risques MRC

RÉSOLUTION 2504-07

SCRSI – ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024

CONSIDÉRANT le Schéma de couverture de risques de la MRC de La Matanie en matière de sécurité incendie en vigueur depuis le 1^{er} mai 2016;

CONSIDÉRANT l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui stipule que les municipalités et les MRC doivent adopter annuellement un rapport d'activités en lien avec les mesures prévues au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre ont pris connaissance du rapport annuel d'activités préparé par Icarium, avec l'assistance des deux services de sécurité incendie du territoire, dans le cadre de son mandat de révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre n'est pas toujours été en accord avec les actions figurant au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Matanie, surtout en lien avec les activités de prévention incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Joyce Truchon
QUE le préambule fasse partie de la résolution;

QUE le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre adopte le rapport annuel d'activités pour l'année 2024 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Matanie 2016-2021, lequel est en cours de révision;

DE transmettre la présente résolution à la MRC de La Matanie dans les meilleurs délais;

D'autoriser la transmission, par la MRC de La Matanie, des rapports d'activités et résolutions d'adoption des municipalités locales au ministre de la Sécurité publique ainsi qu'à la direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7. Demande de soumissions pour achat d'une camionnette neuve

RÉSOLUTION 2504-08

Il est proposé par Madame Nicole Lacroix de mandater Monsieur André Marcil, directeur général, afin de préparer une soumission d'achat sur invitation pour l'achat d'une camionnette neuve auprès de concessionnaire de la région.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8. Résolution pour la demande aide financière Voisins Solidaires 2025

RÉSOLUTION 2504-09



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par Madame Joyce Truchon de mandater Monsieur André Marcil, directeur général, afin de préparer une demande d'aide financière à la MRC de la Matanie dans le projet Voisins Solidaire pour 2025 en collaboration du CDL de Saint-Léandre lors de la Fête au Village le 20 juillet prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9. Demande pour une balise de géo cache pour St-Léandre

RÉSOLUTION 2504-10

Considérant, la demande faite par le Le Club Quad de la Matanie qui se propose d'installer au moins une géocache dans chacune des municipalités faisant partie du territoire du Club. Le géocaching consiste à une chasse au trésor, version moderne, avec un GPS ou un téléphone intelligent, via l'utilisation de satellites.

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'autoriser le Club Quad de la Matanie à installer une balise de géocache sur le territoire de la municipalité

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10. Livraison des composteurs domestiques

André Marcil confirme la livraison des composteurs domestiques avant le 15 mai prochain, le fournisseur est prêt à effectuer la livraison à la municipalité.

11. Demande Fête au Village 20 juillet 2025 CDL

a) Demande aide financière

RÉSOLUTION 2504-11

Considérant, la demande d'aide financière reçu à la municipalité pour la Fête au Village du dimanche 20 juillet prochain;

Considérant, déjà l'entente pour le partage l'aide financière du projet Voisins solidaire entre la municipalité et la CDL de Saint-Léandre lors de la Fête du Village;

Il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé d'accorder une aide financière de 1000.00\$ (mille) dollars dans le cadre de la Fête au Village le 20 juillet 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

b) Demande de permis alcool

RÉSOLUTION 2504-12



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque de fournir une autorisation municipale écrite pour la vente de produits alcooliques lors de la Fête au Village le 20 juillet 2025 aux fins d'une demande de permis auprès de la Régie des Alcool, des Courses et des Jeux du ministère de la Sécurité Publique.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

c) Demande de permis pour la parade au MTO

RÉSOLUTION 2504-13

Il est proposé par Madame Julie Michaud d'autoriser après l'accord du Ministère des Transports du Québec la parade lors de l'événement du dimanche 20 juillet 2025 et de prêter, les quelques cônes orange afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité durant cette journée de la Fête du Village le 20 juillet 2025 et de permettre, l'accessibilité du défibrillateur externe automatisé pendant la durée de la fête, soit via un accès au centre communautaire ou le déplacement temporaire de ce dernier dans un endroit accessible pendant la fête, ou via tout autre mesure permettant d'atteindre cet objectif. De faire connaître cet emplacement aux personnes présentes lors cet événement ainsi qu'avoir une personne compétente formée aux manœuvres de celui-ci pendant tout au long de la Fête au Village de Saint-Léandre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

d) Demande de chaises

RÉSOLUTION 2504-14

Considérant, la demande reçue pour l'intérêt des anciennes chaises du conseil municipal non utilisées;

Considérant, la demande formelle de demander au conseil municipal de céder au CDL le lot de ces chaises pour un usage communautaire gratuitement ou à faible coût;

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'accepter de faire un don estimé entre 400.00\$ et 500.00\$ pour environ 50 chaises usagées présentement non-utilisées démontrant ainsi aux organismes la bonne entente entre ceux-ci et le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12. Période des questions

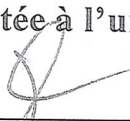
Une période des questions est tenue.

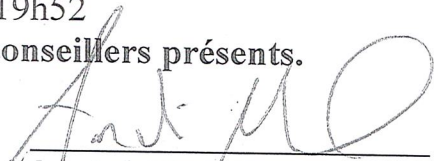
13. Levée de la séance ordinaire

RÉSOLUTION 2504-15

Il est proposé par Madame Andrée Blouin résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 14 avril 2025, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h52

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.


Steve Castonguay
Maire


André Marcil,
Directeur général, greffier trésorier